

Nantes, le 31 mars 2016

En amont de la session budgétaire des 14 et 15 avril 2016
FACE A LA DETTE CACHEE, BRUNO RETAILLEAU
DEMANDE A CE QUE LES PAYS DE LA LOIRE
SOIENT LA 1^{ère} REGION A FAIRE CERTIFIER SES COMPTES
PAR LA COUR DES COMPTES

Le mandat 2010 – 2015 a été celui d'une fuite en avant financière, mais également d'une **insincérité budgétaire** d'une ampleur considérable. Pour y remédier, Bruno Retailleau proposera à sa majorité, lors de la session budgétaire des 14 et 15 avril 2016, de voter 478,8 M€ d'autorisations de programmes (AP) correspondant à des opérations d'investissement qui auraient dû être budgétées par l'ancienne majorité et ne l'ont pas été. Concrètement, ces opérations d'investissements n'avaient été votées que pour des montants très inférieurs à leur coût total.

« Il s'agit là d'une **première approche attestée par le cabinet Ernst & Young**, mandaté pour réaliser un audit de la situation financière de notre collectivité. Toutes les opérations n'ayant pas encore été vérifiées, une réévaluation à la hausse de ces montants reste possible.

1

Pour que nos documents budgétaires soient sincères, cette « dette cachée » aurait dû s'ajouter aux « restes à payer » déjà connus de 1,7 milliard d'euros, représentant ainsi un total de 2,2 milliards d'euros d'engagements pris par la Région.

Ces restes à payer engagent notre avenir alors que **la Région des Pays de la Loire s'est très fortement endettée ces dernières années, au-dessus de la moyenne nationale** et bien au-delà des régions voisines de Bretagne, de Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

Faussant la visibilité de la comptabilité d'engagement, le saucissonnage sur les opérations d'investissement a été systématique, les AP étant votées en plusieurs tranches et sur plusieurs années. Par exemple, pour le lycée Nelson Mandela, réalisé sur l'île de Nantes en 2013-2014 pour 75,5 M€, les AP ont ainsi été votées en cinq fois entre 2009 et 2014 alors que le coût total était connu dès l'origine.

La Chambre régionale des comptes avait pointé ces anomalies (page 8/51 de son rapport de décembre 2013) en contrôlant la gestion de la précédente majorité, notamment pour la construction de lycées. Elle avait alors dénoncé « l'absence de visibilité sur le coût global des opérations » que ces votes partiels entraînaient, considérant également que ces pratiques altéraient la sincérité budgétaire de la Région. Elles étaient d'ailleurs contraires au Règlement budgétaire et financier voté par la collectivité, l'ancienne majorité s'étant sciemment exonérée du respect de ses propres règles internes.

Pourquoi de telles pratiques ? La raison en est simple, la saucissonnage budgétaire a permis de ne pas faire apparaître le montant total, dangereusement élevé, des engagements pris par la Région, pour un total de 2,2 milliards d'euros. Ainsi, en juin 2015 l'agence de notation financière Standard & Poor's, qui avait en charge l'évaluation de la santé financière de la collectivité et sa capacité à rembourser sa dette a produit son analyse à partir de chiffres très éloignés de la réalité de ce qui a été investi au cours de l'année 2015.

Face à cette situation, la nouvelle majorité prendra deux engagements clairs pour rendre nos budgets transparents et soutenables.

*« Avant l'été, nous nous porterons candidat à la **certification de nos comptes** par la Cour des comptes. En effet, la loi NOTRe du 7 août 2015 ouvre aux collectivités territoriales cette expérimentation visant à « assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes ». Cette procédure nous conduira à sécuriser nos procédures et renforcer nos contrôles internes afin de rendre ainsi impossibles à l'avenir les errements qui ont été commis. **Nous prenons l'engagement de présenter aux électeurs et aux contribuables ligériens des budgets sincères et fiables.***

*Une fois l'audit financier achevé, une **révision de l'ensemble des décisions passées sera menée**, afin de faire le point sur l'état réel des différents projets et donc de nos marges de manœuvre. Plus de 40 M€ de dossiers sont ainsi soumis à un examen prioritaire. Cette révision nous permettra, d'ici au débat d'orientations budgétaires pour 2017 qui aura lieu à l'automne, de retrouver une trajectoire soutenable des finances de la Région. »*

CONTACT PRESSE :

servicepresse@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 60